

A RETENIR CETTE SEMAINE:

- Lente progression des stades : stade C2 (décollement de la tige) atteint dans 63 % des parcelles
- Peu de nouvelles captures du charançon de la tige du colza cette semaine
- Le risque charançon de la tige du colza est réel dans l'Aube et le Perthois
- Surveillez les parcelles abritées.



COLZA

STADE : décollement de la tige

Les stades ont peu évolué : le décollement de la tige (stade C2) est observé dans 42 parcelles du réseau (63%, contre 40% la semaine dernière), préférentiellement dans l'Aube, la Marne et les secteurs précoces de Haute-Marne.

CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA

Situation:

Très peu de nouvelles captures ont été enregistrées cette dernière semaine. Seulement 4 parcelles révèlent la présence de charançons dans les cuvettes.

Activité du charançon de la tige du colza.

Les captures dans les pièges sont un indicateur d'infestation des parcelles. Le piège intercepte des charançons, attirés par le jaune, au moment où ils volent vers la culture, mais les captures ne sont pas un indicateur de l'activité des insectes une fois la parcelle colonisée. En effet ceux-ci s'activent au niveau du sol et des plantes sans voler, si la température est supérieure à seulement 6°C.



Analyse de risque

La nuisibilité de ce ravageur est considérée forte puisque chaque piqûre de ponte peut potentiellement entraîner déformation et/ou éclatement de la tige piquée, en réaction au dépôt de l'œuf.

La situation à risque vis-à-vis du charançon de la tige du colza débute quand on conjugue présence de charançons (révélée par les captures), présence de tige, et femelles aptes à la ponte.

Les dissections de la Fredonca, la semaine dernière, ont montré des femelles prêtes à pondre dans l'Aube dans 3 parcelles du réseau où elles étaient présentes. Cette semaine, une seule femelle piégée au sud de Sézanne dans la **Marne** a été disséquée : **elle s'est avérée apte à la ponte.**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 28 février au 2 mars 2011 sur les témoins non traités de 66 parcelles de colza. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.



En l'absence de dissection, on considère que la maturation est généralement acquise 8 à 10 jours après les arrivées.

En conséquence, la majorité des parcelles de **l'Aube et du Perthois** sont en période de risque depuis une semaine. Les captures y ont été nombreuses les 2 semaines écoulées et le stade C2 est atteint.

Le modèle ProPlant considère que le vol est réalisé à 50% pour les postes de TROYES/BARBEREY et de ST DIZIER avec des pontes partielles possibles sur ces 2 sites.

Sur les secteurs du Plateau Langres, du Nord Marne, des Ardennes, les captures ont été moins nombreuses (environ 1 piège sur 5, les 2 semaines écoulées). Une femelle disséquée la semaine dernière n'était pas prête à pondre. Le risque reste faible malgré l'apparition de la tige.

! Ne pas confondre le charançon de la tige du colza avec le charançon de la tige du chou. Le charançon de la tige du colza est plus grand et a l'extrémité des pattes noire. Le charançon de la tige du chou a l'extrémité des pattes rousse et une tache blanchâtre dorsale entre le thorax et l'abdomen.

CHARANÇON DE LA TIGE DU CHOU

Faible activité du charançon de la tige du chou également cette semaine (5 pièges sur les 62 relevés).

Cet insecte ne pond pas directement dans la tige mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige. Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau colza : CA 08 - CA 10 - CA 51 - CA 52 - CETA 10 - CETA 51 - CETIOM - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS - COOPERATIVE AGRICOLE DE JUNIVILLE - DIGITAGRI - EMC2 - EFIGRAIN - FREDONCA - GROUPE COMPAS - nouricia - RITARD - SCA la CHAMPAGNE - SCA MARNAISE - SCA de Sézanne - SCARA - SOUFFLET AGRICULTURE.

Rédigé par le CETIOM et la FREDONCA, avec relecture du Groupe Compas (représentant organismes stockeurs), Chambre d'Agriculture 51 (représentant organismes de développement).

Crédits photos : CETIOM

écophyto2018